



Liste des Délibérations Séance du 12 septembre 2022

Nombre de membres
En exercice : 19
Présents : 18
Votes : 19

Présents : Jean MANGION – Claude SANCHEZ – Inès PRIEUR DE LA COMBLE - Edgard MARECHAL – Céline CASTELLS – Yves DURAND – Jacques JODAR – Hélène MARTIN – Augustin TEYSSIER – Elisabeth RABOUIN – Christiane BOYER – Catherine VERAN – Denis ARNOUX – Jean-François GALERON – Gérard BLANC – Audrey ALLEMAND – Séverine GANGA – Aurélie ISNARD.

Pouvoirs donnés : Gérard GALLE à Catherine VERAN

Secrétaire de séance : Monsieur Gérard BLANC

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal a :

- Approuvé (19 pour) le procès-verbal de la séance du 26 juin 2022.

AFFAIRES GENERALES

- Délibération n° 2022-056 : Approuvé (19 pour) la Charte 2023-2038 du Parc naturel régional des Alpilles.
- Délibération n° 2022-057 : Approuvé (19 pour) le protocole de jumelage entre la Commune de Castellania Coppi et la Commune de Saint-Etienne du Grès.
- Délibération n° 2022-058 : Approuvé (19 pour) l'avenant n° 2 au contrat d'affermage pour la gestion du camping municipal
- Délibération n° 2022-059 : Approuvé (19 pour) la convention de servitudes avec ENEDIS sur la parcelle B948

FINANCES

- Délibération n° 2022-060 : Adopté (19 pour) la nouvelle nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2023
- Délibération n° 2022-061 : Accepté (19 pour) l'admission en non-valeur et créances éteintes
- Délibération n° 2022-062 : Adopté (19 pour) la décision modificative n° 1 du budget primitif 2022

INTERCOMMUNALITE

- Délibération n° 2022-063 : Approuvé (19 pour) la modification des statuts du Syndicat Intercommunal du Vigueirat et de la Vallée des Baux - adhésion de la Commune d'Aureille

URBANISME/AMENAGEMENT

- Délibération n° 2022-064 : Approuvé (19 pour) les conventions de transfert dans le domaine public d'équipement commun – opération Cours du Loup/Pomeyrol



RESSOURCES HUMAINES

- Délibération n° 2022-065 : Approuvé (19 pour) le recrutement de deux postes d'agents vacataires pour la surveillance de la pause méridienne
- Délibération n° 2022-066 : Approuvé (19 pour) la création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet (20h) – services techniques
- Délibération n° 2022-067 : Approuvé (19 pour) la création d'un poste d'agent vacataire – service animation

Le Maire
Jean MANGION

